MÉMOIRE

présenté par Solidarité pour l'Environnement à Sutton Pour le financement du transport collectif interurbain budget gouvernement de Québec 2024-2025 consultations@finances.gouv.qc.ca

A Sutton, il y a quelques années, il y avait des autobus Sutton-Montréal 2 fois par jour en semaine et 3 fois la fin de semaine, desservant Cowansville, Farnham et l'Ange-Gardien. Cet excellent service a été réduit à une navette Sutton-Sortie 74 de l'autoroute 10, permettant le transfert vers Montréal ou Sherbrooke. La compagnie Limocar-Transdev a finalement abandonné définitivement le trajet lors de la pandémie. Conséquences: davantage de trajets en auto, plus de dépenses pour les citoyennes et citoyens,¹ plus d'émissions de GES et, pour de nombreux foyers, il est devenu nécessaire d'avoir plus d'un véhicule. Une citoyenne, Barbara Shrier a lancé une pétition pour rétablir le service. La pétition compte 1591 signatures. Nous n'avons eu aucune réponse de la députée Isabelle Charest ni de la compagnie Limocar-Transdev. On ne peut que conclure qu'on ne peut plus compter sur le privé pour le transport en commun en région. Dans Brome-Missisquoi, le problème risque de s'accentuer avec l'augmentation importante de la population (environ 5000 habitants de plus) anticipée avec le développement industriel à venir à Bromont.

Nous proposons une solution : que le gouvernement du Québec finance un service d'autobus et un service intelligent de taxis-bus interreliés pour toutes les régions du Québec, loin des grands centres. Le financement inclut les autobus, le logiciel pour gérer les taxis, l'achat des autos et les frais d'opération. Il y aurait ainsi des frais raisonnables pour utiliser les taxis-bus. Ce modèle, l'Inter des Laurentides² existe autour de la route 117 entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme. Il est financé par Québec, les municipalités et les MRC. La proposition est une solution réaliste, qui utilise les nouvelles technologies (efficacité), offre un service abordable et adapté à la densité de la population et a un impact important sur l'environnement: moins d'autos et moins de GES. L'enjeu c'est le droit pour les populations en région à la mobilité durable et abordable.

¹ La Commission européenne a calculé que chaque kilomètre parcouru en voiture occasionne des coûts externes 28 fois plus importants que le même kilomètre parcouru en autobus. *Le transport interurbain par autocar au Québec: portrait d'une industrie à la croisée des chemins, IRIS 6-12-23.*https://iris-recherche.gc.ca/publications/transport-interurbain/

² <u>www.linter.ca</u> Un billet Saint-Jérôme–Mont-Tremblant des Autobus Galland coûte en effet 23,90 \$, alors que le même trajet parcouru par l'Inter des Laurentides et selon un temps de voyagement similaire est de 4,41 \$

Nous proposons que le Gouvernement du Québec s'engage à accroître le financement dédié au développement des transports collectifs. Plus précisément, que le Gouvernement du Québec s'engage dès maintenant à investir dans le développement des transports collectifs publics au moins les mêmes sommes que celles prévues pour la construction et l'entretien d'infrastructures routières. Actuellement, la société assume 5,46\$ par kilomètre pour un véhicule privé et seulement 1,14\$ pour le transport collectif. Il faut augmenter le budget du transport en commun de plus de 5 fois le montant actuel.

Nous proposons:

- 1. Que le Gouvernement du Québec s'engage à financer de manière permanente auprès de toutes les sociétés de transports collectifs québécoises l'accès à une tarification solidaire pour les personnes à faible revenu.
- 2. Que le ministère du transport du Québec s'engage à assumer la planification et le financement du service de transport interurbain en tant que **service public**.
- 3. Que le gouvernement du Québec s'engage à appuyer l'amélioration des services d'autocars et de trains interurbains en région, et offre une aide supplémentaire pour les destinations éloignées.

Pour augmenter rapidement et de façon urgente le financement de ces besoins en transport collectif, nous suggérons d'utiliser l'écofiscalité. Tout d'abord, encourager les MRC à utiliser leur nouveau droit d'ajouter un montant pour les transports collectifs sur l'immatriculation. D'autre part, il est grand temps de mettre à niveau les taxes sur les carburants, qui n'ont pas été augmentées depuis 2013 malgré l'inflation et l'augmentation des dépenses en infrastructures.

Par ailleurs, il faut rappeler que le transport collectif se révèle comme un moteur essentiel du développement économique du Québec. Considérant que notre province ne fabrique pas d'automobiles alors qu'il possède une industrie florissante dédiée au transport en commun, un investissement dans le transport collectif plutôt que dans le transport automobile semble une option plus porteuse économiquement. Par exemple, un investissement de 9,03 G\$ aurait comme effet une hausse de 4,14G\$ du PIB, et un effet positif sur la balance commerciale de 29 G\$, et en prime, une diminution de GES du Québec de 8,5 %. ³

Est-ce que le gouvernement veut continuer de rouler à l'envers sur le sens unique de la lutte aux changements climatiques? Il est impérieux que votre gouvernement suive l'exemple de l'Ontario qui consacre maintenant 70% de son budget de transport au transport collectif!

³https://www.offidocs.com/public/?v=ext&pdfurl=https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Transport_WEB.pdf